

Portrait pour le diocèse catholique de Québec

Septembre 2014

Le parc immobilier pour les 201 fabriques de paroisses de l'Église catholique de Québec

Églises :

Au premier juin 2014, il y a 243 églises qui sont la propriété des fabriques de paroisse.

Depuis 1980, 35 églises ont été vendues.

Des 243 églises appartenant aux fabriques, 5 églises sont jugées excédentaires. Quatre d'entre elles sont fermées au culte. Des démarches sont en cours pour trouver un nouveau propriétaire avec un nouvel usage en conformité avec les ententes actuelles.

Presbytères :

Il y a 123 presbytères: 71 servent à la fois de bureau pour la fabrique et de résidence pour les prêtres, 52 sont utilisés uniquement à titre de secrétariat de la fabrique ou pour des activités pastorales. Depuis 1980, 131 presbytères ont été vendus.

Cimetières :

La majorité des fabriques ont un cimetière. De plus, sur le territoire des villes de Québec et de Lévis, il y a trois compagnies de cimetière catholique dont les membres sont des fabriques.

Églises propriété de la fabrique	MUNICIPALITÉ Ouvert-culte	Églises consacrées sinon bénites	CPRQ: COTE A	CPRQ-COTE B	CPRQ-COTE C	CPRQ-COTE D	CPRQ-COTE E	X	MCC et Loi sur les biens culturels	Municipalité et Loi sur le patrimoine culturel
243	8	25	11	38	45	66	20	63	37	12
					94			243		49

Partenariat municipal et autres

1.1 Partenariat avec le monde municipal avec transfert de propriété avec maintien du culte

Depuis 1997, huit ententes de partenariat entre des municipalités et des fabriques ont été conclues. Dans chaque cas, la municipalité est devenue propriétaire de l'église et prend en charge son entretien et sa sauvegarde. Dans certains cas, des travaux sont effectués pour permettre un usage multifonctionnel des lieux.

Un protocole d'entente établit les conditions d'utilisation assurant pour la communauté chrétienne l'usage pour le culte et les activités pastorales de la paroisse. Les églises concernées sont :

En 1997, église Sainte-Françoise-Romaine (*note: détruite dans un incendie avril 2012*)

En 2001, église Sainte-Brigitte-de-Laval

En 2002, église Saint-Philéas (Villeroy)

En 2005, chapelle Saint-Jacques de Tewkesbury (Canton-Unis de Stoneham)

En 2009, église Saint-Gabriel (La Durantaye)

En 2011, chapelle de Laurier-Station

En 2011, église Saint-Ferréol (Saint-Ferréol-les-Neiges)

En 2013, église Sainte-Sophie

1.2 Partenariat avec des organismes privés avec maintien du culte

Paroisse Sainte-Marguerite-Bourgeoys

En 2005, la fabrique de la paroisse de Sainte-Marguerite-Bourgeoys, conformément au plan directeur immobilier adopté en 2003, a conclu trois ententes de partenariat avec des organismes privés.

A- Une location à long terme d'une partie de l'église sans transfert de propriété

Pour l'église de Sainte-Claire-d'Assise, une entente de location à long terme a été signée avec le *Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec (CRDIQ)*. La fabrique demeure propriétaire de l'église. Une partie de la nef est transformée en centre d'hébergement. L'église demeure un lieu de culte et d'activités pastorales.

B- Deux transferts de propriété avec entente de location

L'église de Saint-Paul-Apôtre a été vendue à un organisme en habitation sociale appelé un *Toit en réserve de Québec*. Après les travaux de réaménagement de l'immeuble et de construction, la paroisse disposera pour une période de dix ans de locaux pour le culte et les activités pastorales.

Pour l'église de Sainte-Odile, la vente de l'église a été conclue avec l'organisme *Action-Habitation de Québec* pour un projet d'habitation sociale et communautaire. Malheureusement en raison de la présence d'amiante sur des surfaces considérables, l'église a été démolie en 2007. Dans le projet de remplacement, la paroisse dispose, pour une période de dix ans, de locaux pour le culte et les activités pastorales.

Vente d'églises depuis 1980

Trente-cinq églises appartiennent à un nouveau propriétaire. **Sept** de ces églises ont conservé un usage pour le culte dans le cadre d'une entente avec la municipalité :

- 1- En 1980, l'église Notre-Dame-de-la-Paix (Québec), vendue et convertie en logement-condo;
- 2- En 1988, l'église Saint-Vincent de Paul (Québec), vendue et démolie en 2010;
- 3- En 1997, l'église Saint-Eugène dans Vanier (Québec), vendue à la municipalité pour devenir un centre communautaire;
- 4- **(1)** En 1997, église Sainte-Françoise-Romaine, vendue à la municipalité avec entente pour le culte ;
- 5- En 1998, l'église Notre-Dame-du-Chemin (Québec), vendue démolie en 1998 et remplacée par des immeubles à logement;
- 6- En 2000, l'église Saint-Joseph à Québec, vendue au privé et démolie en 2012 pour un projet de remplacement à déterminer;
- 7- **(2)** En 2001, église Sainte-Brigitte-de-Laval, vendue à la municipalité avec entente pour le culte;
- 8- **(3)** En 2002, église Saint-Philéas (Villeroy), vendue à la municipalité avec entente pour le culte;
- 9- En 2002, l'église Saint-Coeur-de-Marie (Québec), vendue au privé pour un projet de reconversion à venir;
- 10- En 2002, l'église Saint-Esprit dans Limoilou, vendue à l'École du Cirque de Québec;
- 11- **(4)** En 2005, église Saint-Jacques de Tewkesbury (Canton-Unis de Stoneham), vendue à la municipalité avec entente pour le culte;
- 12- En 2005, l'église Saint-Raphaël-de-Cap-à-l'Aigle, vendue à un organisme culturel;
- 13- En 2006, l'église Saint-Paul Apôtre, vendue et intégrée à un projet d'habitation;
- 14- En 2007, l'église Sainte-Odile (Québec), vendue, démolie et remplacée par un immeuble d'habitation;
- 15- En 2007, l'église Saint-Antoine à Lévis, vendue pour un projet d'habitation;
- 16- En 2009, l'église Notre-Dame-de-Grâces (Québec), vendue, démolie et remplacée par un immeuble appartenant à deux coopératives d'habitation;
- 17- En 2009, l'église Saint-Denys (Québec), vendue à la Ville de Québec pour un usage de bibliothèque municipale;
- 18- **(5)** En 2009, église Saint-Gabriel (La Durantaye), vendue à la municipalité avec entente pour le culte;
- 19- En 2009, église Saint-Zéphirin (Québec), vendue à la communauté de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre, activités de culte;
- 20- En 2010, église Sainte-Marguerite-Marie, Boischatel, vendue à la municipalité et intégrée à un projet de résidence pour personnes âgées autonomes;

- 21- En 2010, église Bon-Pasteur (Québec), vendue à la municipalité, démolie, pour fins de loisir et sport;
- 22- En 2010, église Saint-Pie-X (Québec), vendue, démolie et remplacée par un projet de résidences de ville par un promoteur privé;
- 23- En 2010, église Sainte-Marie-Médiatrice (Québec), vendue et remplacée par un projet d'habitation;
- 24- En 2010, église Saint-Noël Chabanel, vendue pour centre multifonctionnel privée;
- 25- En 2010, église Saint-Maurice, vendue, projet privé à déterminer;
- 26- En 2010, église Saint-Thomas-Villeneuve, vendue et remplacée par un projet d'habitation;
- 27- En 2011, église Notre-Dame-de-Pitié de la paroisse Sainte-Angèle-de-Saint-Malo, vendue, démolie et remplacée par un projet d'habitation mixte;
- 28- En 2011, église Sainte-Maria-Goretti de la paroisse Saint-Charles-Borromée, vendue et intégrée à un complexe d'habitation.
- 29- En 2011, église Sainte-Clotilde, vendue à la municipalité de Sainte-Clotilde pour usage communautaire multi-fonctionnel.
- 30- **(6)** En 2011, église Saint-Ferréol (Saint-Ferréol-le-Neiges), vendue à la municipalité avec entente pour le culte;
- 31- **(7)** En 2011, chapelle de Laurier Station de la paroisse de Saint-Flavien, vendue à la municipalité de Laurier-Station avec entente pour usage pastoral;
- 32- En 2012, église Saint-Jean-de-Brébeuf de la paroisse Saint-Alexandre, vendue à la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf pour usage communautaire.
- 33- En 2012, église Saint-Grégoire de la paroisse de Bienheureux-Marie-Catherine-de-Saint-Augustin, vendue et intégrée à un complexe d'habitation.
- 34- **(8)** En 2013, église Sainte-Sophie de la paroisse de Sainte-Sophie, vendue à la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax avec entente pour le culte et la pastorale;
- 35- En 2014, église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier de la paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Roch, vendue à la Coopérative de solidarité N-D-J-C.

Églises jugées excédentaires dont les fabriques sont propriétaires

Certaines églises ont été jugées excédentaires et font l'objet de démarches pour trouver un nouveau propriétaire avec un nouvel usage en conformité avec les ententes actuelles :

Cinq églises sont fermées au culte :

Une église de la paroisse de Saint-Alexandre à Thetford-Mines : Notre-Dame (fermée au culte en 2008).

Deux églises de la paroisse de Notre-Dame-de-Rocamadour : Saint-François-d'Assise (fermée au culte en juin 2012) et Saint-Charles (fermée au culte en septembre 2012)

Une église de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lévis à Lévis, Sainte-Bernadette: fermée au culte en octobre 2012.

Une église de la paroisse Notre-Dame-de-Donnacona: Saint-Jean-Baptiste

Ces cinq églises sont en attente d'un projet de nouvel usage.

Plan directeur immobilier

Un plan directeur immobilier est une démarche qui permet aux fabriques d'évaluer, à partir des enjeux pastoraux, leurs besoins immobiliers réels et de se donner une orientation au sujet de l'avenir de leurs églises, tant au niveau de leur utilisation que de leur propriété.

Un "PDI" est particulièrement utile pour les fabriques propriétaires de plusieurs églises ou dans un contexte d'unité pastorale. En relation avec le projet pastoral de la paroisse ou de l'unité pastorale, cette démarche permet d'évaluer les besoins immobiliers réels, de donner une orientation et un plan d'action au sujet de l'avenir des églises et des presbytères, tant au niveau de leur utilisation que de leur propriété. Un "PDI" est une des étapes d'une démarche plus globale de réflexion, de prise de décisions et d'application du projet pastoral d'une communauté chrétienne paroissiale ou d'une unité pastorale.

Un "PDI" conduit les fabriques à déterminer les priorités d'usages et d'investissements en lien avec la mission de l'Église. Cette démarche précise la vocation des églises et des presbytères, dans certains cas, la fermeture au culte, dans d'autres, leur vente, ou encore la location de locaux pour les besoins de culte et de pastorale.

Seize fabriques de paroisse ont adopté un "PDI" pour leurs églises:

- Sainte-Marguerite-Bourgeoys, Québec (2003)
- Notre-Dame-de-Rocamadour, Québec (2003)
- Saint-Charles-Borromée, Québec (2006)
- Notre-Dame-de-la-Visitation de Sainte-Foy, Québec (2006)
- Bienheureux-Jean-XXIII, Québec (2006)
- Bienheureux-François de Laval, Québec (2006)
- Saint-Jean-Eudes, Québec (2006)
- Sainte-Angèle-de-Saint-Malo, Québec (2007)
- Saint-Alexandre, Thetford-Mines (2008)
- Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Québec (2009)
- Bienheureuse-Marie-Catherine-de-Saint-Augustin, Québec (2009)
- Saint-Joseph-de-Lévis, Lévis (2011)
- Notre-Dame-de-Saint-Roch (2011)
- Saint-Sauveur (2012)
- Sainte-Marie-des-Lacs (2013)
- Notre-Dame de Donnacona (2014)

Règlements et politiques pour le diocèse de Québec

Ressource et documents pour les fabriques au sujet du patrimoine immobilier et religieux

Ressource diocésaine : Rémy Gagnon, pour le Comité diocésain du patrimoine religieux et le Département des fabriques

Un [énoncé des principes sur les biens ecclésiastiques et biens sacrés](#) (annexé au document (CM (81) 07)).

Document [pour élaborer un PDI](#)

Un guide sur le processus pour la vente d'un immeuble et de fermeture au culte d'une église ([CM \(03\) 25](#)).

Deux règlements épiscopaux : Le premier sur les biens meubles et historiques ou artistiques promulgué en 1981 ([CM \(81\) 07](#)) et le deuxième, en 1997 et révisé en 2006, concernant les travaux de réparation ou d'entretien des biens meubles et immeubles des fabriques ([CM \(06\) 05](#)).

Une [politique de disposition des biens ecclésiastiques](#) (annexée au du document (CM (81) 07)).